

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2025

La Cnaf récompense les travaux de jeunes chercheuses sur les politiques familiales et sociales



A l'issue de son conseil d'administration du mardi 4 novembre, la Caisse nationale des Allocations familiales a décerné le prix *Jeunes chercheurs* 2025 à trois étudiantes pour la qualité de leurs articles scientifiques portant sur les politiques familiales et sociales et officialisé la sélection d'une nouvelle doctorante. Les chercheuses primées explorent le quotidien des familles confrontées à des situations complexes telles que le handicap, le placement d'enfants ou les violences conjugales.

Créé en 2002, ce prix distingue chaque année des contributions innovantes d'étudiants en sociologie, droit, sciences politiques, gestion ou économie. Le jury, composé d'experts scientifiques et d'administrateurs de la Cnaf, valorise les recherches qui éclairent les réalités vécues par les familles sur des enjeux liés aux missions de la Cnaf et des Caf, et enrichissent la réflexion des politiques sociales et familiales contemporaines.

Les trois lauréates dont les contributions ont été distinguées sont :

- Caroline Maupas-Harizi pour son article intitulé « **Le placement de l'enfant, un moment de recomposition des dynamiques de solidarités familiales** », issu de sa thèse en sociologie à l'université de Lille. Elle analyse le rôle de la famille élargie dans la protection de l'enfant, par une présence régulière de professionnels au domicile ou du placement de l'enfant dans une maison d'enfant ou une famille d'accueil.
- Mélissa Guérin pour son article « **Être mère en situation de handicap physique ou chronique. Redéfinir la parentalité au prisme des contraintes et des ressources** ». Rédigé à partir de son mémoire de seconde année de Master de sociologie à l'université de Grenoble, il éclaire l'ajustement au quotidien des mères confrontées à de nombreux obstacles, dans un environnement pensé pour des personnes valides.
- Armelle Montébran pour son article « **Le travail des mères dans la trajectoire de soin de leur enfant porteur d'un trouble autistique. Au-delà des frontières du domicile et de l'opposition expert/profane** ». Issu d'un travail de Master 2 de sociologie à l'université de Caen, cet article s'appuie sur une enquête par entretiens avec les mères d'enfants présentant des troubles autistiques, pour analyser la trajectoire de soin de leur enfant.

Ces trois lauréates se voient récompensées d'une dotation de 1 000€.

Le jury sélectionne par ailleurs chaque année un chercheur en vue de financer sa thèse de doctorat (via une convention industrielle de formation par la recherche – CIFRE d'une durée de trois ans). La

personne lauréate est alors accueillie dans les équipes de la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche de la Cnaf.

Le jury a décidé d'attribuer ce contrat à Lauriane Rilhac pour son projet de recherche doctorale sur les mères victimes d'un partenaire violent, avec l'ambition d'analyser leur capacité à agir pendant la vie de couple et après la séparation, ainsi que leurs interactions avec les travailleuses sociales en charge de leur accompagnement.

Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf, a précisé lors de la cérémonie « Depuis sa création, le conseil d'administration est très attentif à encourager les recherches sur les sujets de la branche Famille de la Sécurité sociale, et ce prix Jeunes chercheurs est d'autant plus original qu'il est sélectionné par un jury composé à la fois d'experts scientifiques et d'administrateurs, au plus près des préoccupations des Caisses d'allocations familiales. »

Pour en savoir plus sur les conditions du prix : Prix jeunes chercheurs

Pour suivre l'actualité des publications de la Cnaf : Etudes et international

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](https://www.cnaf.fr/actualites)

La Cnaf et les 101 Caf, à chaque étape de la vie

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles conseillent et soutiennent ainsi 13,5 millions d'allocataires représentant 32 millions de bénéficiaires, soit près d'1 habitant sur 2. Aux côtés des élus et acteurs de terrain, elles contribuent également à développer des équipements pour toutes les familles et à réduire les inégalités territoriales.